



# CIRCULAIRE DE RENTREE



L'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année scolaire 2023-2024 !



Nous sommes très heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire remplie de beaux projets.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles qui arrivent dans notre école. Nous souhaiterions également vous remercier de la confiance que vous nous accordez chaque année. Nous avons le plaisir d'accueillir cette année deux nouvelles personnes (dont une déjà connue dans l'école) :



Véronique LADAN, en CE Bilingue (à gauche). Véronique était présente il y a 7 ans dans l'école en GS. Elle est partie enseigner à l'étranger (Cambodge, Thaïlande, Colombie, Finlande, école de cirque au Costa Rica) durant quelques années. La voici de retour en bilingue après 6 mois de formation Stumdi.

Céline Corolleur, nouvelle AESH présente dans l'école (à droite).



Ce sont quatorze professeurs qui forment cette année l'équipe pédagogique avec les huit membres du personnel OGEC : Carine LANNUZEL (secrétariat comptabilité présente le lundi et le jeudi matin), Carole PAUGAM (ASEM en classe bilingue), Nadine FAGON (ASEM en GS-CP bilingue), Sandrine FREIRE (ASEM en TPS-PS-MS chez Stéphanie ROUSSET), Muriel CELTON (ASEM en TPS-PS-GS chez Astrid DESCAMPS), Aurélie REY, Béatrice LE GOUET et Céline COROLLEUR (auxiliaires de vie).

Cette année, toutes les classes de l'école travailleront autour du thème du Sport, du bien être à l'école en lien avec les Jeux Olympiques 2024.

Les 3 classes de CE débiteront leur projet « classe orchestre » avec Van Hien Bui en novembre. Ils bénéficieront de deux cours par semaine de musique par petits groupes de 7-8 durant 20 minutes. Ils joueront à partir d'instruments construits à partir de matériaux recyclés. L'orchestre sera composé de violons et de violoncelles.

Quant aux classes primaires, les projets tourneront autour de l'environnement avec des interventions autour de l'eau et de la sécurité (projet vélo pour les CP...)

Les classes de CM travailleront sur le thème des 80 ans de la libération de la 2<sup>de</sup> guerre mondiale. Ils partiront en fin d'année en séjour Normandie durant 4 jours.

Les projets sportifs (équitation, voile, natation) sont maintenus et débutent dès septembre pour certaines classes.

Les divers projets de classe seront explicités lors des réunions de classe.

Nous accueillons cette année 260 enfants pour 7 classes monolingues et 4 classes bilingues.

Durant l'été, les sanitaires des maternelles ont été entièrement refaites. Un grand merci à Ludovic Mebarki, parent d'élève, qui a effectué les travaux. Les cloisons seront installées prochainement.

### Fonctionnement entrées/sorties :

<b>HORAIRES</b>	
<b>Matin</b>	8h45* – 12h
<b>Après-midi</b>	13h30- 16h30

\*ouverture des portes 10 min avant.

Lors des sorties du soir, n'hésitez pas à vous rapprocher du portail pour que l'adulte en surveillance puisse vous reconnaître et vous transmettre votre enfant rapidement.

Les parents des classes de maternelle pourront déposer et récupérer leur enfant directement à la porte de la classe.

Les portes seront fermées à 8h45 afin que chaque enseignant de surveillance puisse être dans sa classe à l'heure.

Les deux entrées de l'école sont fermées à clé durant les heures scolaires. Ainsi, si vous devez venir récupérer votre enfant pour un rendez-vous à l'extérieur ou si vous êtes en retard (en espérant

que ce soit exceptionnel), il faudra venir sonner à la porte du hall (partie principale de l'école). Nous vous ouvrirons la porte à distance.

Les sorties se feront comme habituellement avec les cartes de sortie (verte) pour les élèves à partir du CE1. Pour cela, il vous faut compléter l'autorisation de sortie sur la feuille de renseignement reçue le jour de la rentrée.

### Information parking

Pour rappel, sur le parking du haut, des places « arrêt-minute » sont réservées aux **parents qui restent dans leur voiture et qui repartent rapidement**. Vous n'aurez pas le droit de vous y garer si vous accompagnez votre enfant dans l'école. Il y a également des croix symbolisées sur le parking qui correspondent à la zone de sécurité (de 5 mètres) pour les passages piétons afin d'avoir une meilleure visibilité. Il est formellement interdit d'y stationner même si vous êtes dans votre voiture. Merci de votre compréhension. Il est important de garantir une meilleure sécurité aux abords de notre établissement pour nos élèves.

Un grand merci à tous pour le respect de ces règles.

### **REUNIONS DE CLASSE : ( à bien noter dans vos agendas)**

Les réunions ne concernent **que les parents**. Nous ferons en sorte de finir avant la fermeture du centre de loisirs. Merci de votre compréhension.

### Répartition pédagogique des douze classes avec les dates de réunion :

TPS/PS/MS avec Stéphanie ROUSSET	Vendredi 15 septembre à 18h.
TPS/PS/MS bilingue avec Anne SALLIOU TIERCE	Vendredi 15 septembre à 18h.
GS/CP bilingue avec Hélène CLOAREC et Pauline LE GOFF	Mardi 12 septembre à 18h.
TPS/PS/ GS avec Astrid DESCAMPS	Lundi 18 septembre à 18h.
CP avec Elisabeth PENNORS	Lundi 18 septembre à 18h.
CE1 avec Laurence LE COEUR	Mardi 14 septembre à 18h.
CE2 avec Myriam CHOEL et Marion COUTUREAU	Mardi 19 septembre à 18h.
CM1 avec Anne DE SLOOVERE et Jody DURST	Mardi 12 septembre à 18h.
CE1/CE2 bilingue avec Véronique LADAN	Lundi 25 septembre à 18h.

CM2 avec Eric LE BRAS	Jeudi 21 septembre à 18h.
CM1/CM2 bilingue avec Alan QUEAU	Mardi 26 septembre à 18h.

### **APC :**

Comme les années passées, nous continuerons à vous proposer **l'activité pédagogique complémentaire**. Il y aura différents ateliers proposés aux élèves : une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école. Dans un premier temps, nous proposerons aux enfants de la méthodologie adaptée à chaque classe. C'est **l'enseignant qui transmet une feuille d'inscription aux parents**. Cela concerne essentiellement les enfants de primaire (à partir du CP) pour cette première période.

Ce dispositif que l'on nomme « **APC** » sera mis en place dès mi-septembre. Ce processus sera proposé aux élèves et familles volontaires le lundi, mardi ou jeudi soir de 16h40 à 17h30 (les jours dépendent de l'enseignant).

### **CALENDRIER SCOLAIRE 2023- 2024**

**Vacances de la Toussaint** Fin des cours : vendredi 20 octobre 2023  
Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023

**Vacances de Noël** Fin des cours : vendredi 22 décembre 2023  
Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024

**Vacances d'hiver** Fin des cours : vendredi 23 février 2024  
Reprise des cours : lundi 11 mars 2024

**Vacances de printemps** Fin des cours : vendredi 19 avril 2024  
Reprise des cours : lundi 6 mai 2024

**Pont de l'Ascension** Pas d'école le vendredi 10 mai

**Vacances d'été** Fin des cours : vendredi 5 juillet 2024

### **3 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A RAPPORTER RAPIDEMENT**

- Feuillet de renseignements, d'utilisation de photos des enfants, d'autorisation de sortie de l'école pour les primaires

- **Fiche urgence**
- **Convention de scolarisation**

**Depuis quelques années, vous n'avez plus besoin de nous fournir d'attestation d'assurance scolaire.** L'établissement a souscrit un contrat individuelle accident pour l'ensemble des élèves auprès de la **Mutuelle Saint-Christophe**. Vous trouverez sur le site de la MSC l'espace parents qui est à votre disposition. Vous pourrez y télécharger une attestation ou déclarer un sinistre survenant hors temps scolaire :

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

Plus d'informations en pièce jointe.

## **AUTRES INFORMATIONS**

### **1. Cantine scolaire municipale:**

**ATTENTION** A la demande de la mairie, toutes les inscriptions et renseignements se font aux services municipaux (Mairie 02 98 89 60 07). Prix du repas : 3,85€.

### **2. Garderie périscolaire : Maison de l'enfance**

Gérée par l'association FAMILLES RURALES, les enfants utilisant cette structure doivent être inscrits à la Maison de l'enfance. Heures d'ouverture : 7h00 à 19h00.

### **3. Contribution familiale**

**Pourquoi une école catholique se doit-elle de solliciter une participation financière des parents d'élèves?**

Toute école associée à l'Etat (contrat d'association passé avec la Mairie) voit certes son budget de fonctionnement (manuels pédagogiques et scolaires,...) alimenté par des fonds publics mais la loi lui impose de trouver des fonds privés pour gérer le budget d'investissement (entretien bâtiments...) et le budget d'activités scolaires lié à la culture chrétienne.

La contribution scolaire comme les animations diverses permettent à ces deux budgets de fonctionner.

C'est grâce à votre soutien, par le biais du bénévolat, de votre contribution financière, d'une bonne gestion et du dynamisme de l'école, que nous arrivons à entretenir et rénover l'école.

L'investissement financier est important. Ces travaux sont financés à 100 % par les contributions familiales.

Nous sommes conscients que l'augmentation du coût de la vie a impacté des familles. En conséquence, nous avons fait le choix pour l'année à venir, d'ajuster nos contributions en fonction de vos possibilités.

Nos tarifs actuels restent en-deçà des tarifs pratiqués dans les écoles privées environnantes et des recommandations.



Nous devons également, faire face à nos dépenses qui croissent, avec nos travaux, l'augmentation du coût de l'énergie, de la masse salariale et des matières.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de **ne pas augmenter nos tarifs** et de mettre en place pour l'année prochaine **deux tarifs solidaires**, pour les familles qui souhaiteraient apporter leur aide financière à l'école.

Nous proposons pour l'année 2023-2024 :

- la contribution de base à 25€ par mois (+3€ APEL)
- Contribution solidaire 1 à 28€ par mois, (+3€ APEL)
- Contribution solidaire 2 à 30€ par mois. (+3€ APEL)

Ce tarif sera à sélectionner sur votre fiche de renseignements. Nous vous rappelons que les familles avec 3 enfants et plus, scolarisés dans l'école, bénéficient d'une dégressivité. Pour tout problème financier, n'hésitez pas à nous rencontrer Carine Lannuzel (présente le lundi matin et le jeudi matin) ou moi-même (en décharge le lundi et le mardi). La participation financière ne doit pas être un obstacle à la scolarisation de vos enfants dans notre établissement.

#### **4. Abonnements BAYARD MILAN et FLEURUS :**

Si vous aviez abonné votre enfant à une de ces revues et que vous souhaitez renouveler l'opération, il est préférable de passer par l'école plutôt que de rapporter le fascicule transmis par la poste. Nous bénéficions d'avantages sur les abonnements scolaires. Merci.

#### **5. Les associations de parents d'élèves**

La place des parents est importante dans nos écoles.

**\* A.P.E.L. La présidente est Marianne DEROO** (maman de Yanaël en CM1 bilingue)

Le rôle de cette association est d'animer la vie des établissements : accompagnement financier des projets pédagogiques, organisation d'évènements (vide-grenier, loto...), réunion sur des thèmes liés à l'éducation des enfants, mise en place de diverses actions (vente pizzas, photos de classe...).

**\*O.G.E.C Le président est Josig ALLANCON** (papa d'Enzo en CM2 et de Thaïs en CP)

Le rôle de cette association est d'assurer le fonctionnement financier en gérant les contrats d'association, en recrutant le personnel de service (en accord avec la direction), en organisant, en relation avec l'APEL, les grandes fêtes de l'école (Kemesse, Kig Ha Farz). L'OGEC doit également entretenir le patrimoine de l'école et l'aménagement des locaux de l'école.

Certains parents vont les quitter puisqu'ils n'ont plus d'enfants scolarisés en primaire, je vous invite donc à rejoindre la vingtaine de parents qui font vivre l'APEL et l'OGEC afin de garder « toutes les ficelles » de ces organisations.

**Gardons la spécificité et le dynamisme de notre école en y investissant un peu de notre temps ! On a besoin de vous. Je remercie encore tous les parents présents l'année dernière dans ces associations et les parents bénévoles durant les manifestations et les journées travaux.**

Pour finir, je voulais vous rappeler que nous avons besoin de vous pour chaque événement organisé, que ce soit pour des journées travaux ou pour des manifestations. Les talents de chacun permettront à l'école d'économiser ou de récolter de l'argent qui sera reversé directement pour les activités des enfants.

Le fait que les parents s'investissent fait partie intégrante de la spécificité de notre école catholique. Nous transmettons au quotidien à vos enfants les vertus de l'église catholique qui sont l'écoute, le partage, la tolérance, le respect...Faisons tout pour les transmettre ensemble afin de mieux VIVRE ENSEMBLE.

Bonne reprise à tous !

Marion COUTUREAU, cheffe de l'établissement.